



La regulisation pour mon marie

Par **abroudji**, le **14/12/2014** à **15:57**

Bonjour. je suis algerienne et j'ai un titre de sejour de 10ans mon marie et venu. en france en 2011 et il a reconu ses deux enfants avant le mariage devant la maire et en a déposer le dossier et il a eu le quitte 2012 et maintenant en a trois enfants et en veut déposer un autre dossier aceque ces possible d'avoir un autre quitte [img]http://[/img]

Par **aguesseau**, le **14/12/2014** à **16:11**

bjr,
quel est le motif du refus de son titre de séjour de 2012 ?
cdt
p.s: inutile de poser 3 fois la même question en 20 minutes.